



REÇU LE

19 DEC. 2018

Lycée professionnel Bernard Chochoy  
Rue Marx Dormoy  
62380 LUMBRES

## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

FOURNITURE DE PRODUITS LAITIERS, ŒUFS  
COQUILLES, OVOPRODUITS ET TRAITEURS FRAIS  
NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES  
DE RESTAURATION DES LYCEES ET COLLEGES  
ADHERENTS DU GROUPEMENT DE COMMANDE BOFT  
LITTORAL

Lot N°6 PRODUITS LAITIERS DE QUALITE SUPERIEURE

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

CHOCHOY2019-6

NOTIFIE LE

23 / 12 / 2018

Groupement d'achat Produits laitiers, ovoproduits, fromages et traiteur frais

Zone Littorale - Bassins d'emploi 5 (Dunkerque - Flandres), 13 (Calais -  
Audomarois) et 14 (Boulonnais - Montreuillois)

Lycée professionnel Bernard Chochoy - Rue Marx Dormoy - 62380 LUMBRES

## SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur .....	3
2 - Identification du co-contractant .....	3
3 - Dispositions générales.....	4
3.1 - Objet .....	4
3.2 - Mode de passation .....	4
3.3 - Forme de contrat .....	4
4 - Prix.....	5
5 - Durée de l'accord-cadre.....	6
6 - Paiement .....	6
7 - Avance .....	6
8 - Nomenclature(s) .....	7
9 - Signature .....	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS....	10

## 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Le Lycée Professionnel Bernard Chochoy - Rue Marx Dormoy - 62380 LUMBRES

Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes BOFT LITTORAL dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe 2 du présent acte d'engagement.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Proviseur du Lycée Professionnel Bernard Chochoy.

Ordonnateur : Il est indiqué à l'annexe 2 du présent document pour chaque EPLE.

## 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° CCAP qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

Monsieur Alain Brissaud

Agissant en qualité de Directeur Délégué Région Nord IDF

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale .....

Adresse .....

Adresse électronique .....

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

engage la société Sysco France SAS sur la base de son offre

### Siège Social :

**SYSCO FRANCE SAS, 6/8 rue Jean Antoine de Baïf 75013 PARIS**

**Inscrit au R.C.S de : PARIS sous le n°316 807 015**

**Siret n°316 807 015 00896 – Code APE 4639A**

### Gestion administrative :

**SYSCO France SAS, RN 29 - ESTREES MONS BP 30125 - 80203 PERONNE CEDEX**

**Tél : 03.22.85.77.77 - Fax : 03.22.85.77.55**

**Siret 316 807 015 00017**

### Exécution des prestations :

**SYSCO France SAS - RN 29 - ESTREES MONS BP 30125 - 80203 PERONNE CEDEX**

**Tél : 03.22.85.77.77 - Fax : 03.22.85.77.55- Siret 316 807 015 00017**

Le mandataire (Candidat groupé),

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

M .....  
Agissant en qualité de .....  
désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale .....

Adresse .....

Adresse électronique .....

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

S'engage, au nom des membres du groupement <sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

### 3 - Dispositions générales

#### 3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'approvisionnement en produits laitiers, œufs coquilles, ovoproduits et traiteurs frais pour les adhérents au groupement de commandes du Lycée Professionnel Bernard Chochoy.

#### Le titulaire de l'accord-cadre:

Il exécute l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du présent CCAP et des autres pièces constituant l'ensemble contractuel, défini à l'article 2 du présent CCAP.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 8 lots.

#### 3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles 25-1.1<sup>\*</sup> et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

#### 3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre à bons de commande mono attributaire avec minimum et maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

La quantité totale des prestations pour le groupement de commandes et pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

L'engagement propre à chaque adhérent au groupement de commandes est indiqué à l'annexe N°3 de l'acte d'engagement

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

Le montant total des prestations pour le groupement de commandes et pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

Pour le lot n°1 - Produits traiteurs frais

Période	Minimum	Maximum
3 ans	182 536.86€	456342.15€

Pour le lot n°2 - Ovoproduits

Période	Minimum	Maximum
3 ans	117 005.23€	630 690.02€

Pour le lot n°3 - Œufs coquilles

Période	Minimum	Maximum
3 ans	20 120.74€	60 301.84€

Pour le lot n°4 - Fromages de qualité standard

Période	Minimum	Maximum
3 ans	308 716,88€	973 289.99€

Pour le lot n°5 - Produits laitiers standards

Période	Minimum	Maximum
3 ans	625 921.67€	1 702 946.71€

Pour le lot n°6 - Produits laitiers et fromages de qualité supérieure

Période	Minimum	Maximum
3 ans	58 335.60€	145 839.00€

Pour le lot n°7 - Produits laitiers préparés à la ferme

Période	Minimum	Maximum
3 ans	44 164.56€	146 411.40€

Pour le lot n°8 - Desserts et jus de fruits réfrigérés

Période	Minimum	Maximum
3 ans	59 757.30€	149 393.24€

Pour des besoins occasionnels de faible montant, dans le cadre d'opérations de valorisation de produits alimentaires spécifiques, le pouvoir adjudicateur peut s'adresser à un prestataire autre que le titulaire du marché, pour autant que le montant cumulé de tels achats ne dépasse pas 1% du montant total des

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

commandes effectuées sur le marché, ni la somme de 10 000 euros HT sur la durée du marché. Le recours à cette possibilité ne dispense pas le pouvoir adjudicateur de respecter son engagement de passer des commandes à hauteur du montant minimum pour lequel il s'est engagé sur le marché.

## 4 - Prix

- Pour l'ensemble des lots : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires
- Pour les lots 1,2,3,4,5,6 et 8 : Prix sur la base du catalogue des prix publics du fournisseur pour les produits non listés au bordereau de prix unitaires  
Lorsque les produits ne sont pas listés au BPU, pour des besoins occasionnels, chaque membre du groupement pourra aussi commander des produits sur la base des prix du catalogue remis par le titulaire du marché. Les prestations devront être directement liées à l'objet du lot et seront rémunérées par application du prix public du fournisseur duquel sera retranché le pourcentage de remise accordé par ce dernier dans le bordereau de prix unitaires.

Pour le lot 7, Produits laitiers préparés à la ferme, Il n'est pas prévu d'achats sur la base des prix catalogue. L'engagement de commandes des adhérents ne porte que sur les produits listés dans le Bordereau de Prix Unitaires.

- Offres Promotionnelles

Le titulaire s'engage à faire bénéficier aux adhérents des prix des offres promotionnelles qu'il propose à l'ensemble de sa clientèle. Ces prix s'appliquent pendant cette période promotionnelle, à condition qu'ils conduisent à des prix inférieurs à ceux résultant de l'application du marché. Ces promotions doivent être transmises, sous la forme d'un écrit, aux adhérents. Elles sont franco de port et d'emballage dans les conditions définies à l'article 8.1 du CCAP.

## 5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

## 6 - Paiement

Chaque membre du groupement se libèrera des sommes dues au titre des marchés subséquents en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : SYSCO France SAS  
pour les prestations suivantes : LOT 6 PRODUITS LAITIERS DE QUALITE SUPERIEURE

Domiciliation : BNP PARIBAS PAYS DE LA LOIRE

Code banque : 30004 Code guichet : 00979 N° de compte : 00024206979 Clé RIB : 69

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_

- Ouvert au nom de :  
pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales



En cas de groupement, le paiement est effectué sur <sup>1</sup> :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;  
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON  
 OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
15800000-6	Produits alimentaires divers			

Lot(s)	Objet principal	Libellé objet principal	Objet suppl.	Objet suppl.	Objet suppl.
1	15894300-4	Plats préparés.			
2	03142500-3	Œufs.			
3	03142500-3	Œufs.			
4	15540000-5	Fromages.			
5	15500000-3	Produits laitiers.			
6	15500000-3	Produits laitiers			
7	15500000-3	Produits laitiers			
8	15321000-4	Jus de fruits réfrigérés			

## 9 - Signature

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A ESTREES MONS.  
Le 22 AOUT 2018

**Sysco France SAS**  
Etablissement Nord Picardie  
80200 ESTREES-MONS  
Tél 03 22 85 77 77  
Fax 03 22 85 77 55

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

- (1) Date et signature originales  
(2) Date et signature originales

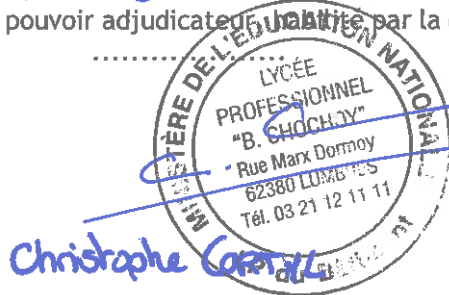
*Estrees Mons*  
*22/12/18*

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée

A Lumbres.....  
Le 23/12/2018.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du .....



**NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)**

**En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A .....  
Le .....

Signature "

**En cas d'envoi en LR AR :**

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité de l'accord cadre dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

- (1) Date et signature originales
- (2) Date et signature originales

CD



.....  
.....  
 La totalité du bon de commande n° ..... afférent à l'accord cadre (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature <sup>2</sup>**

(1) Date et signature originales  
(2) Date et signature originales



## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<b>Totaux</b>			

